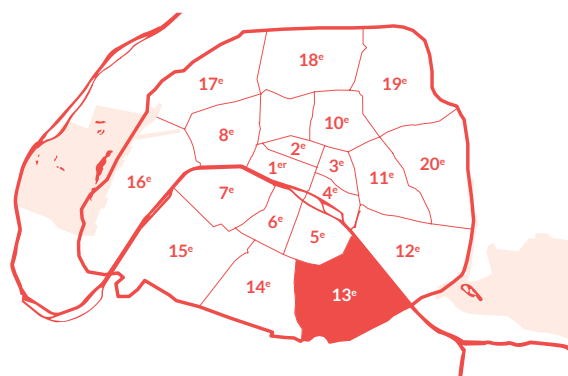


CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Une ambition au service du territoire parisien



PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE DU 13^E ARRONDISSEMENT



SOMMARE

PRÉAMBULE	4
Préambule général	4
Présentation de la dynamique CTG	4
Une inscription sur le territoire	6
 LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE : UNE DÉCLINAISON À L'ÉCHELLE LOCALE	 9
Une démarche partagée	9
Le comité de pilotage	10
 LE 13^E ARRONDISSEMENT EN CHIFFRES	 12
Un arrondissement historique dynamique	13
Un arrondissement hétérogène	14
Une géographie prioritaire a plusieurs visages	16
Une croissance des logements et notamment sociaux	18
Des services aux familles en nombre, une répartition hétérogène	18
La population allocataire du 13ème et de Paris	20
 LES PRINCIPAUX BESOINS REPÉRÉS PAR AXES	 22
Axe 1 : Parentalité	23
Axe 2 : Jeunesse	24
Axe 3 : Lien social, cadre de vie et participation citoyenne	26
 LE PLAN D' ACTIONS	 30
 ANNEXES	 33
Annexe 1 - Fiches actions	34
Annexe 2 - Ressources	58
Annexe 3 - Partenaires	59



PRÉAMBULE

Préambule général

Conformément aux orientations de sa convention d'objectifs et de gestion (Cog), la Caisse d'Allocations familiales (Caf) de Paris s'engage à développer une offre d'équipements et de services de qualité en direction des familles. Afin de proposer des réponses au plus près des besoins des familles et des territoires, elle développe et met en œuvre des interventions de proximité la conduisant à jouer un rôle d'investisseur social en favorisant la participation et l'autonomie des familles.

La Ville de Paris porte une politique sociale ambitieuse. Plaçant la qualité du service et la lutte contre les inégalités au cœur de ses préoccupations, elle met en œuvre et soutient des actions en direction des familles parisiennes dans un souci constant d'adaptation, d'accessibilité et de proximité.

En signant une Convention Territoriale Globale (CTG) de services aux familles, la collectivité parisienne et la Caf de Paris visent à consolider et conjuguer leurs politiques d'investissement social dans un objectif global de développement social du territoire parisien, mobilisateur pour l'ensemble de leurs partenaires.

Présentation de la dynamique CTG

La CTG est une démarche de partenariat politique et stratégique qui permet de mobiliser les moyens de la Caf et de la Ville de Paris au service d'une réponse globale aux besoins repérés sur les territoires. Cette démarche qui a été expérimentée puis généralisée par la COG 2018-2022 devient le nouveau cadre partenarial entre la Ville et la Caf.

À Paris, un Accord-cadre a été établi entre la Ville et la Caf de Paris pour la période 2018-2021 (avenant prolongeant la validité de l'accord jusqu'au 31 décembre 2022). Validé par la commission d'action sociale de la Caf le 12 décembre 2017, il a été adopté en Conseil de Paris le 7 février 2018 et signé le 10 juillet 2019. Cet Accord-cadre constitue le fondement de la future CTG parisienne. Il constitue un nouvel instrument de performance, de programmation et de déclinaison territoriale des politiques sociales et familiales portées en commun par la Caf et de la Ville.

Afin de permettre l'aboutissement des travaux engagés sur les territoires, la convention est sur proposition de la Caf et par délibération du conseil de Paris, renouvelée pour un an, soit jusqu'au 31/12/2022. La signature d'une CTG à Paris entre la Caf et la Ville est prévue dans le courant du 1^{er} semestre 2023.

La CTG signée entre la Caf et la Ville de Paris comprend les éléments et objectifs arbitrés au niveau central, et qui ont vocation à s'appliquer dans les mêmes conditions sur l'ensemble du territoire parisien (exemple : création de places en crèche, ouverture et conditions de financement des centres sociaux, actions actuellement financées dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, etc.).

Afin d'approfondir l'approche territoriale en cohérence avec le pacte de proximité de la Ville de Paris, notamment portée dans le cadre de projets structurants comme « la ville du quart d'heure » ou le « Pari de l'action sociale », chaque arrondissement élabore un projet social de territoire en cohérence avec les enjeux de la CTG.

La CTG et les actions portées par les PST dans chaque arrondissement intègrent et déclinent localement les orientations stratégiques des autres conventions départementales (ex/ schéma parisien des services aux familles ; schéma départemental de l'animation de la vie sociale ; Projets éducatifs de territoire) ou locales (ex/ contrats jeunesse d'arrondissement). Elles sont déployées en complémentarité avec ces derniers, en prenant en compte également les offres des agences Familles-Partenaires de la Caf (Finlay, Jaurès ex-Laumière, La Chapelle et Nationale) et des espaces parisiens des solidarités.

Les actions des PST alimenteront en 2023 les grands axes stratégiques de la CTG parisienne.

LE PST, UNE RÉPONSE GLOBALE AUX BESOINS REPÉRÉS SUR LES TERRITOIRES



CTG
(ACCORD-CADRE)



01

**IDENTIFICATION
DES BESOINS
DU TERRITOIRE**

Diagnostic partagé
avec les partenaires
et les habitants



02

**DÉTERMINATION
DES ACTIONS
SPÉCIFIQUES**

**Projet social
de territoire**



03

**MISE EN ŒUVRE
D'ACTIONS
LOCALES**

LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE : UNE DÉCLINAISON À L'ÉCHELLE LOCALE

La CTG est déclinée, à l'échelle de l'arrondissement, en Projets Sociaux de Territoire (PST). Les PST correspondent à des plans d'actions locaux établis sur la base d'un diagnostic local partagé et visent à mettre en place des actions transversales et innovantes au service du développement des territoires et répondant à des besoins identifiés comme non couverts durant la phase de diagnostic.

Au vu du diagnostic, les équipes locales de la Caf et de la Ville de Paris élaborent le projet social de territoire en priorisant 3 axes de travail parmi les 7 thématiques suivantes :

- Petite enfance,
- Enfance,
- Jeunesse,
- Parentalité,
- Lien social, cadre de vie et participation citoyenne,
- Sport, loisirs, vacances,
- Insertion et accès aux droits

Pour chacun des 3 axes, le PST retient 3 actions, déclinées sous forme de fiches actions indiquant le pilote, les partenaires, la durée, les modalités de son financement, les indicateurs de réussite et les critères d'évaluation. Ces actions peuvent notamment couvrir les champs de la parentalité ; de l'amélioration de l'accès aux droits ou l'inclusion numérique ; de la mise en réseau de partenaires pour mener des actions territorialisées ; de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie ou de l'optimisation de l'accès à la citoyenneté des jeunes...

Les PST peuvent également utilement intégrer un rappel de l'existant et des actions déjà mises en œuvre sur le territoire sur les problématiques retenues.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ÉLABORATION DES PST

Cadrage général

Afin d'élaborer le PST, les services territorialisés de la Caf et de la Ville de Paris prennent appui sur les éléments de diagnostic territorial et dégagent trois axes de travail prioritaires parmi les sept thématiques proposées. Ces axes sont présentés pour validation au Maire d'arrondissement.

Ils élaborent ensuite trois propositions d'actions pour chacun des axes, en lien avec les partenaires locaux, associatifs et institutionnels concernés. Les fiches actions issues de ces travaux font l'objet d'une présentation finale aux élus d'arrondissement.

Méthodologie

Afin d'élaborer le PST, la Caf et les services co-pilotes de la Ville de Paris (La Direction des Solidarités) en lien avec les autres directions de la Ville (DASCO, DFPE, DJS, DDCT) se sont entendus sur une méthodologie prenant appui sur un diagnostic territorial pour dégager des axes prioritaires pour l'arrondissement compte tenu des besoins spécifiques du territoire et bâtir sur cette base un plan d'actions resserré autour d'une dizaine de projets concrets (environ 3 par axes retenus).

Le diagnostic territorial est élaboré en mettant en commun les données recueillies par la Caf et par les services co-pilotes de la Ville de Paris.

Trois axes de travail prioritaires sont arrêtés avec le Maire d'arrondissement sur la base de ce diagnostic.

Le plan d'actions est élaboré en associant l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux impliqués dans les axes prioritaires retenus.

Instances d'élaboration du PST

Un groupe de coordination de l'élaboration des PST réunissant les copilotes (Caf, Direction des Solidarités) et les représentants des autres directions de la Ville concernées (DJS, DDCT-PDV, DASES, DFPE, DASCO...).

Un comité de pilotage local préparé par le groupe de coordination et réunissant la mairie d'arrondissement, la direction de la Caf et les directions de la Ville concernées, ainsi que les représentants des partenaires impliqués dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan d'action.



LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE : UNE DÉCLINAISON À L'ÉCHELLE LOCALE

Une démarche partagée

Le diagnostic du 13^{ème} arrondissement, résultat d'une démarche transversale, a pris forme au sein d'une équipe pluriprofessionnelle associant la Caf de Paris, la Direction des Solidarités (DSOL) et l'Espace Parisien des Solidarités (EPS), co-pilotes de la démarche.

Ce diagnostic s'appuie, à la fois, sur une approche quantitative à partir de l'analyse de données existantes (Caf, INSEE, APUR, DSOL), mais également sur une approche qualitative fondée sur l'expérience de terrain des professionnels.

Dans un premier temps, l'analyse des données a permis de dégager :

- le profil socio démographique de la population,
- la typologie de l'habitat,
- les équipements de l'arrondissement (sociaux, culturels, sportifs, accueil du jeune enfant...).

Trois thématiques prioritaires à explorer ont été retenues :

1. parentalité,
2. jeunesse,
3. lien social, logement, cadre de vie, citoyenneté.

Cette priorisation émane de temps de concertation entre les copilotes à travers des regards et des expériences croisées. La rédaction partagée d'une note a permis d'étayer le choix des thématiques retenues. Cette dernière a fait l'objet d'une présentation et d'une validation par la mairie du 13^{ème} arrondissement, en mars 2022.

La réunion de lancement, le 4 avril 2022, dans les locaux de la Caf – Centre de gestion Nationale, a réuni une trentaine d'acteurs institutionnels et associatifs concernés par les enjeux (directions de la ville, acteurs du champ social, culturel, solidaire, acteurs du logement, de la jeunesse et de la petite enfance).

Elle fût l'occasion de présenter la démarche CTG et sa déclinaison locale à travers le PST. Cette approche pluridisciplinaire et participative a permis d'explicitier et d'engager les réflexions sur le choix des thématiques identifiées.

Par la suite, trois groupes de travail répartis par axe ont partagé les éléments de diagnostic, les ont enrichis et complétés.

De mai à septembre 2022, les groupes se sont réunis afin de définir des propositions d'action. Deux à quatre séances de travail par thématique ont été organisées. Ces ateliers ont eu lieu chez différents partenaires : centres sociaux, centres Paris'Anim, espaces de vie sociale. Ces temps forts ont permis de renforcer la connaissance de ces structures, de mettre en lien les acteurs et d'engager une nouvelle dynamique partenariale au service des habitants.

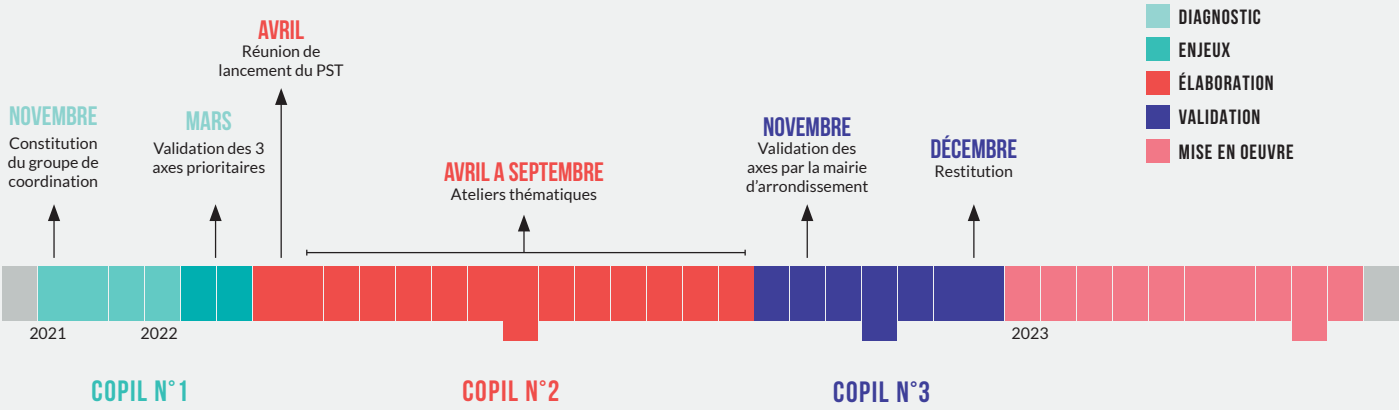
Des actions répondant à des besoins prégnants, peu ou pas couverts, ont été retenues et déclinées sous forme de fiches proposant un plan d'action sur cinq ans.

Cette démarche a conduit à formaliser les relations partenariales autour d'un projet commun. Les ateliers menés en concertation ont permis de partager des regards croisés et pluriels sur la connaissance du territoire. Une dynamique de projet partenarial s'établit. Les actions pensées sont proposées sur les cinq années à venir avec un regard porté sur des évaluations régulières à conduire pour ajuster aux évolutions et aux besoins nouveaux repérés.

Le comité de pilotage

Le comité de pilotage local est constitué, pour la Caf de la responsable de territoire et de la chargée de conseil et développement en charge du 13^{ème} arrondissement, et pour l'Espace Parisien des Solidarités, de la directrice, de la directrice adjointe à compétences sociales, de la coordinatrice sociale de territoire et du chargé de mission. Il a pour rôle de coordonner l'ensemble des groupes de travail et garantit la cohérence du PST dans son ensemble. Le comité de pilotage suivra le plan d'actions, le réajustera si besoin et évaluera les actions conduites. Par ailleurs, il est en charge du lien permanent avec la mairie d'arrondissement.

LES ÉTAPES DE CONSTRUCTION DU PST 13^E



LE 13^E ARRONDISSEMENT EN CHIFFRES

Le 13^{ème} un arrondissement hétérogène

182 632

habitants
en 2017 selon l'Insee



LE 13ÈME, UN ARRONDISSEMENT HISTORIQUEMENT DYNAMIQUE

Le 13ème arrondissement a été créé après l'extension de Paris réalisée en 1860 en intégrant des parties de l'ancien 12e arrondissement, de Gentilly et d'Ivry.

Au cours du XIXe siècle et d'une partie du XXe siècle, le 13ème arrondissement a connu une forte activité industrielle avec par exemple la présence de la chocolaterie Lombart, des usines Say ou de la SUDAC, des menuiseries, une tannerie, des ateliers de construction électrique... De cette activité industrielle, l'arrondissement fût d'abord majoritairement composé d'ouvriers, logés principalement dans les HBM-Habitat Bon Marché existants. L'habitat populaire allait de pair avec un tissu industriel et artisanal dense.

Ce n'est qu'au cours de la seconde moitié du 20ème siècle que l'arrondissement commence une période de changement qui se poursuit encore aujourd'hui tant dans son activité que dans son paysage urbain.

Le 13ème connaît une croissance démographique importante et continue. Cette croissance est à mettre en corrélation avec une politique d'urbanisation très importante et des programmes de construction massive depuis les années 50 comprenant à la fois des logements sociaux et du logement privé. L'opération « Italie 13 » en est une illustration.

De nouveaux grands travaux ont été entrepris dans l'est de l'arrondissement à partir des années 1990 avec la construction de la Bibliothèque nationale de France, la piscine Joséphine Baker mais aussi la passerelle Simone de Beauvoir et du vaste quartier nouveau Paris Rive Gauche. Ces édifices majeurs le rendent attractif.

Petit à petit, ce quartier voit son image inversée : d'un quartier pauvre, peu attrayant, il en devient tout autre. Il est désormais connu pour être le territoire du streetart à Paris.

Un des atouts du 13ème est sa mixité qu'elle soit générationnelle, sociale mais aussi culturelle. Souvent connus pour son quartier « chinois », le 13ème a été une terre d'accueil pour les réfugiés vietnamien, puis cambodgiens, laotiens, et plus récemment chinois, les « boat people ». Riche de ce passé, l'arrondissement continue d'attirer des populations issues de l'immigration mais aussi étrangères. Ce qui en fait un arrondissement cosmopolite et tourné vers l'extérieur.

LE 13^{EME}, UN ARRONDISSEMENT HETEROGENE

Le 13^{ème} arrondissement s'étend sur 7,15 km², et a une population de 182 632 habitants au 1^{er} janvier 2017. Il s'agit du 3^e arrondissement le plus grand de Paris en taille et du 5^e en nombre d'habitants.¹

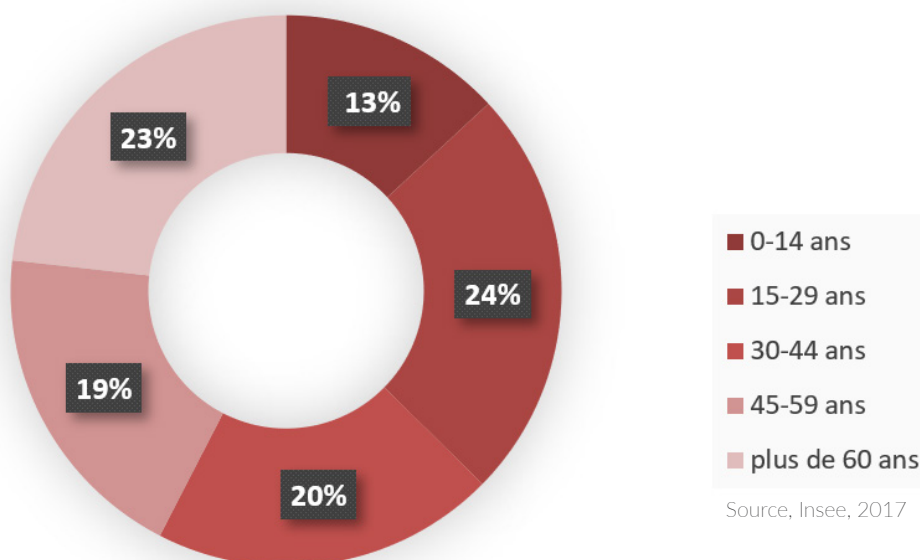
Le 13^{ème} connaît de profondes transformations urbaines depuis les grands projets de rénovation entamés en 2002 et renforcés dans le cadre Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de 2014.²

Outre le développement du quartier d'affaires et du campus universitaire, les programmes d'aménagement urbain et de construction de nouveaux logements, notamment dans la ZAC Paris Rive Gauche en font un arrondissement dynamique.

La densité de l'arrondissement est de 25 175 habitants/km² contre 21 544 habitants/km² à Paris.¹ La densité est plus élevée à l'ouest et au centre de l'arrondissement.

Le 13^{ème} arrondissement présente une population stable et une forte mixité générationnelle de coordonner l'ensemble des groupes de travail et garantit la cohérence du PST dans son ensemble. Le comité de pilotage suivra le plan d'actions, le réajustera si besoin et évaluera les actions conduites. Par ailleurs, il est en charge du lien permanent avec la mairie d'arrondissement.

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR ÂGE



¹ Diagnostic Territorial du 13^e arrondissement, Caf de Paris, Pôle Evaluation Performance Stratégie (PEPS)

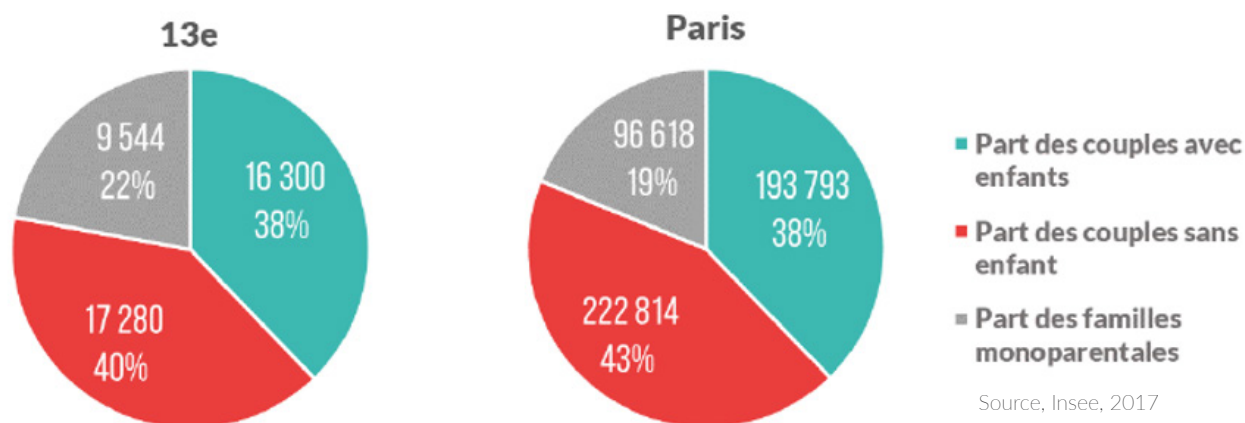
² Portrait Social de Territoire, Ville de Paris, DASES

Il se caractérise par une population en moyenne légèrement plus âgée qu'à Paris. Mais, il est le deuxième arrondissement qui compte le plus de jeunes âgés de 16 à 25 ans, 72 % d'entre eux sont encore scolarisés.

Les jeunes qui ne sont plus scolarisés sont moins diplômés que la moyenne parisienne. Les NEET, ces jeunes ni en emploi ni en études ni en formation sont considérés comme plus vulnérables car dépendants majoritairement des solidarités familiales. Ils représentent 8,9 % des 16-25 ans. En outre, 23 % des jeunes NEET n'ont aucun diplôme.

Le 13^{ème} est un arrondissement familial. Les familles représentent 47% des ménages contre 45% à Paris. Plus d'un tiers d'entre elles sont composées de deux enfants et 17% ont trois enfants et plus.

Il se caractérise également par la part importante de familles monoparentales. Avec 22 % de familles dans cette situation (contre 19 % en moyenne sur l'ensemble du territoire parisien), le 13^{ème} est le 3^e arrondissement avec la part de familles monoparentales la plus élevée derrière le 19^e et le 20^e.



La proportion importante de familles avec enfant pose des enjeux en lien avec la structuration de l'ensemble des services proposés aux familles, en termes éducatifs, de mode de garde et plus largement d'accompagnement des parents.

UNE GEOGRAPHIE PRIORITAIRE A PLUSIEURS VISAGES

Le 13^{ème} arrondissement compte quatre quartiers prioritaires identifiés dans le cadre de la Politique de la Ville : Jeanne d’Arc – Clisson, Kellermann – Paul Bourget, Bédier-Boutroux et Oudiné-Chevaleret.

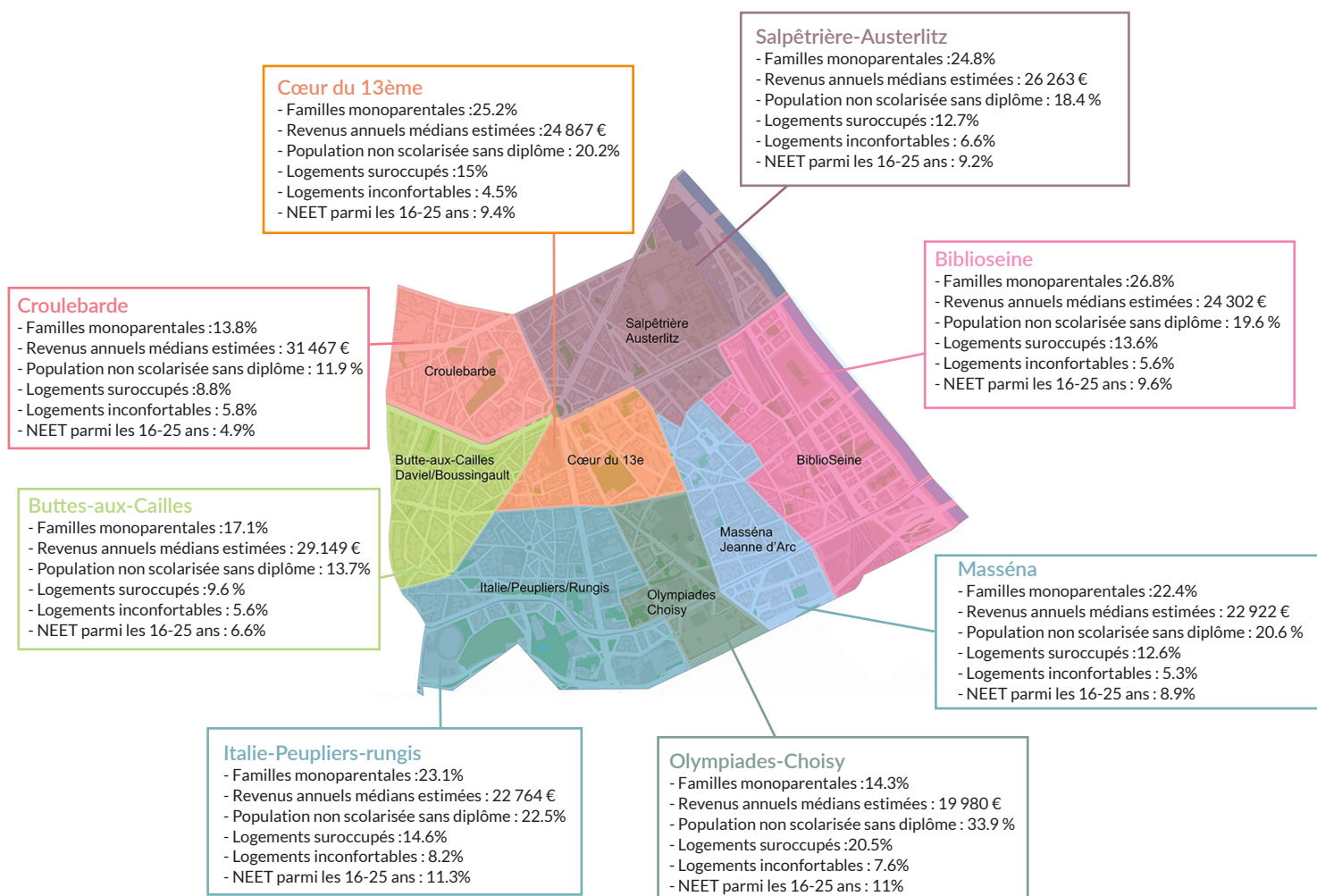


Un constat marquant de la configuration des inégalités sociales sur le territoire du 13^{ème} arrondissement est l'existence d'une ligne de "fracture" le long du boulevard Vincent Auriol entre un Nord relativement plus riche et un Sud plus populaire marqué par la présence de quatre Quartiers Politiques de la Ville : Kellermann-Paul Bourget, Masséna-Villa d'Este, Nationale-Clisson et Bédier-Oudiné. Au total la géographie prioritaire rassemble 38 600 habitants soit 21% de la population de l'arrondissement. Ces quartiers comptent un plus grand nombre d'ouvriers et d'employés, dépassant largement la moyenne parisienne, 20% des habitants de ces quartiers vivent sous le seuil de bas revenus contre 12% à Paris. Dans l'arrondissement, le taux de pauvreté est légèrement plus élevé (16 % contre 15 % à Paris). Le revenu médian par unité de consommation y est bien inférieur à celui observé sur l'ensemble de la capitale (24 110 € contre 27 400 €).

La fracture s'observe également à travers l'urbanisme. Alors que le Nord de l'arrondissement a conservé son architecture haussmannienne ainsi que des prix du logement très élevés, le Sud de l'arrondissement, situé plus en périphérie, est celui qui a fait le plus l'objet de la rénovation urbaine depuis les années 1960 et possède donc une architecture plus jeune, similaire à celle des grands ensembles et constituée de nombreux logements sociaux.

Une autre fracture s'opère, cette fois-ci entre l'Ouest et l'Est : l'Ouest présente une population plus âgée, notamment autour du quartier de Kellermann et de la ZAC Rungis, alors que l'Est, au sein du quartier de la Gare, est plus dynamique en termes de démographie, attirant de plus en plus de populations jeunes, des étudiants notamment, qui fréquentent les structures universitaires elles-mêmes de plus en plus importantes.

Le 13^{ème} arrondissement se compose de huit quartiers révélant des disparités territoriales.



UNE CROISSANCE DES LOGEMENTS ET NOTAMMENT SOCIAUX

Le 13^{ème} a connu plusieurs phases de développement des logements depuis les années soixante jusqu'à ce jour.

En effet, de nombreuses opérations urbaines ont vu naître des quartiers et notamment des tours très connues, celles des portes d'Italie et d'Ivry. Près de 20% des logements du 13^{ème} ont été créés après les années 90.

Selon le portrait social de l'arrondissement, le 13^{ème} compte 105 037 logements, au 1^{er} janvier 2017, chiffre en hausse de 1%/an depuis 2012. En effet, l'arrondissement connaît de nombreux chantiers urbains, tant en termes de réhabilitation qu'en terme de création. Près de 9 logements sur 10 sont des résidences principales avec une évolution de ce chiffre entre 2012 et 2017, contrairement à Paris. Cet élément est à prendre en compte dans les besoins de la population dans son quotidien.

Les habitants du 13^{ème} sont attachés à leur arrondissement et cherchent, autant que de possible à y rester. Cela se traduit par une faible rotation dans le parc de logement. En effet, les chiffres montrent que la moitié des ménages a emménagé dans leur logement il y a 10 ans ou plus. Les nouveaux projets urbains, comme ailleurs dans Paris, amène aussi l'arrondissement à voir sa population évoluer. En effet, certains quartiers, dans lesquels nous retrouvons une mixité de logements proposent de l'accès à la location privée mais aussi de l'accès à la propriété. Ainsi, le 13^{ème} peut voir arriver des catégories socio-professionnelles supérieures.

DES SERVICES AUX FAMILLES EN NOMBRE, UNE REPARTITION HETEROGENE

L'arrondissement est globalement bien couvert en équipements et en services pour les familles, mais des disparités à l'échelle des quartiers sont repérées.

Le 13^{ème} arrondissement bénéficie de quatre centres socio-culturels répartis dans la partie sud de l'arrondissement, trois espaces de vie sociale, sept centres d'animation jeunesse dont deux points d'information jeunesse. L'implantation de la mission locale sur l'arrondissement contribue à l'accompagnement des jeunes dans leur insertion socio-professionnelle.

Il existe aussi un réseau dense de professionnels qui, dans les établissements scolaires, les clubs de prévention, les associations, travaillent sur la question du décrochage scolaire.

Quant aux familles du 13^{ème} arrondissement, celles-ci bénéficient d'une bonne couverture en modes d'accueil collectif de la petite enfance (72%). Un travail conséquent est réalisé par certaines associations afin de renouer les liens entre les familles et l'école mais aussi pour développer les liens de

proximité entre familles isolées. Il existe notamment trois lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) répartis dans l'ouest de l'arrondissement.

En termes de d'hébergement de logement de nombreuses structures sont présentes sur l'arrondissement. Il est à noter une diversité de l'offre : foyers de jeunes travailleurs, centres d'hébergement d'urgence, de réinsertion sociale, et de stabilisation, des résidences sociales, étudiantes, de centres maternels et des pensions de familles.

Les habitants du 13^{ème} peuvent prendre appui sur différentes structures : le Point d'Accès aux Droits avec des permanences du Points d'Information Médiation Multiservices (PIMMS) et de nombreuses associations pour réaliser leurs démarches d'accès aux droits.

Depuis plusieurs années, la question de la fracture numérique préoccupe les acteurs de l'arrondissement. Ce dernier a vu naître le premier réseau d'inclusion numérique parisien aujourd'hui structuré dans le cadre de la Stratégie Parisienne pour l'Inclusion Numérique (SPIN).

LA POPULATION ALLOCATAIRE DU 13^{ÈME} ET DE PARIS

	13 ^{ème} arrondissement	Paris
Population Insee	180 632	2 175 601
Personnes couvertes par la Caf	77 207	889 059
Dossiers allocataires	39 439	442 240
Part de la population couverte par la Caf (en %)	43	40
Structure par âge (en %) :		
- De 0 à 14 ans	13	14
- De 15 à 29 ans	24	24
- De 30 à 44 ans	20	22
- De 45 à 59 ans	19	19
- De 60 à 74 ans	15	14
- De 75 ans et plus	8	8
Structure familiale (en %) :		
- Allocataires isolés sans enfant	62	61
- Isolés avec enfant(s)	12	11
- Couples sans enfant	5	4
- Familles monoparentales	12	11
- Couples avec enfant(s)	22	24
Familles allocataires	13 251	155 568
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :		
- 1 enfant	31	30
- 2 enfants	47	22
- 3 enfants ou plus	22	22
Nombre d'enfants à charge	27 427	323 026
Selon l'âge (en %) :		
- Moins de 3 ans	14	15
- De 3 à 5 ans	14	15
- De 6 ans et plus	72	70
Bénéficiaires d'une aide au logement	22 639	231 294
Par statut d'occupation et nature du parc (en %) :		
- Location parc social	32	18
- Location parc privé	37	44
- Propriétaires	27	33
- Occupation gratuite	4	5
Bénéficiaires des minima sociaux (RSA et AAH)	8 726	99 867
Part des allocataires percevant le Revenu de Solidarité active (RSA) (en %)	14	15
Part des allocataires percevant le l'Allocation Adultes Handicapés AAH (en %)	8	7
Taux de chômage des 15 – 64 ans en 2019	12,6%	11,5%

(Source : Recensement 2017, Insee et données Caf MAJ : 27/08/2021)



Stoul - Rue Françoise Dolto



LES PRINCIPAUX BESOINS REPÉRÉS

Le diagnostic partagé entre les différents partenaires du présent PST a permis de repérer plusieurs besoins prioritaires sur le 13^{ème} arrondissement.

Des actions sont proposées en réponse aux différents besoins identifiés

Axe 1 : Parentalité

Axe 2 : Jeunesse

**Axe 3 : Lien social, cadre de vie et
participation citoyenne**

Axe 1 : Parentalité

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC ET BESOINS REPÉRÉS

L'analyse du diagnostic social 13ème met en évidence une sur-représentation des familles monoparentales. Elles constituent 22% des familles avec enfants du territoire. Ce sont majoritairement des femmes qui sont à la tête de ces foyers. Ces familles sont particulièrement présentes sur les quartiers Bédier-Oudiné et Clisson-Nationale avec respectivement 47 % et 49 %.

Seul adulte à gérer toutes les dimensions de la vie familiale, le parent en situation de monoparentalité fait souvent face à des difficultés particulières (démarches administratives importantes et chronophages, des difficultés financières liées au changement de situation familiale, une nouvelle organisation de la vie quotidienne et en particulier le soin, l'éducation, la scolarité et les loisirs des enfants).

Les situations de monoparentalité résultent de séparations pré ou post natales ou d'un veuvage. La précarité de ces parents solos dépend de nombreux facteurs (relation ou pas avec l'autre parent, conditions du logement,). La garde des enfants et le manque de mobilité représentent également un frein à l'emploi.

Il apparaît important de pouvoir renforcer de manière coordonnée les réponses aux besoins spécifiques de ces familles.

Il en découle le plan d'action suivant détaillé en annexes :

› **A1. FA1. « Troc ton temps pour un quotidien plus serein »**

› **A1. FA2. « A la rencontre des parents solo »**

Le réseau d'inclusion numérique existe depuis plusieurs années sur le 13ème arrondissement.

Il réunit les différents acteurs luttant contre dans la facture numérique.

Ces dernières années l'écho sociétal généré par les affaires de cyber harcèlement dans les établissements scolaires, l'usage de plus en plus massif des réseaux sociaux, les évènements survenus autour des rixes prenant souvent appui sur ces réseaux, la part du temps passé par les jeunes sur les écrans, ne sont pas sans conséquence sur la scolarité. De ce

fait le surgissement de cette problématique dans le champ de la parentalité a fait du thème de l'éducation numérique un sujet à part entière.

Il en découle le plan d'action suivant détaillé en annexes :

› **A1. FA3. Être parent à l'heure du numérique**

Des familles, en rupture d'hébergement rencontrant des difficultés dans l'exercice de leur parentalité, sont accueillies à l'hôtel en plus grand nombre. La gestion de prises en charges hôtelières est réalisée par le Pôle Hébergement et de réservation hôtelière du Samu Social de Paris. L'hôtel Palatino, avenue de Choisy, est conventionné et il dispose de plus de 300 chambres réparties entre étudiants et familles prises en charge. Ainsi, 165 familles hébergées dans des hôtels du 13^{ème} sont aujourd'hui suivies par le service social de proximité. Au-delà de ce suivi, il est nécessaire de valoriser et de développer les actions de soutien à la parentalité avec l'ensemble des partenaires de proximité.

Il en découle le plan d'action suivant détaillé en annexes :

› **A1. FA4. Accompagner les familles à l'hôtel**

Axe 2 : Jeunesse

Lors de la réunion de lancement du 4 avril 2022, plusieurs pistes de réflexion avaient été identifiées dans le travail de diagnostic portant sur la jeunesse. Les acteurs ont choisi de se centrer sur la question de l'accompagnement à la scolarité.

Bien que le taux de scolarisation ait augmenté depuis les vingt dernières années, les acteurs observent une évolution croissante des inégalités sociales et territoriales et font face à de plus en plus de familles aux parcours compliqués à accompagner. Ces situations fragilisées par de multiples facteurs concourent à un éloignement des relations avec les établissements scolaires, à des difficultés pour les parents, d'assurer le suivi de la scolarité de l'enfant et potentiellement au décrochage scolaire. Les besoins suivants sont ressortis du diagnostic et des échanges avec les différents acteurs :

UNE STRATÉGIE POUR DÉVELOPPER LES OFFRES

Malgré le soutien de la Ville de Paris et de la Caf, ayant permis une multiplication des offres au cours des quinze dernières années, le manque d'offres d'accompagnement à la scolarité demeure un constat

partagé, nécessitant d'être davantage objectivé puis comblé de manière adaptée. A noter, une offre particulièrement manquante à destination des lycéens mais également marquée par une répartition territoriale hétérogène.

Un diagnostic étoffé des besoins permettra de consolider une démarche proactive et organisée vers de nouveaux acteurs.

Enfin, il est essentiel de reconnaître l'appui important des bénévoles, souvent retraités, qui œuvrent quotidiennement pour assurer les temps d'accompagnement à la scolarité. Au regard du contexte de crise sanitaire, leur recrutement apparaît comme plus difficile. Il semble nécessaire de soutenir les acteurs dans la valorisation et la recherche de bénévoles.

Il en découle le plan d'action suivant détaillé en annexes :

› **A2. FA2. « L'accompagnement à la scolarité »**

LA CRÉATION D'OUTILS PARTAGÉS ET LA MISE EN PLACE D'UNE COORDINATION

L'ensemble des offres d'accompagnement à la scolarité semble encore être mal identifié par les acteurs socio-éducatifs entre eux. La superposition d'une multitude de dispositifs a été évoquée comme un frein à l'identification et à la coordination des ressources, et par conséquent, un frein à l'information des familles.

Une mise en lien plus forte entre les associations à travers des outils partagés et des temps d'échanges réguliers constituera une opportunité pour mutualiser les bonnes pratiques et développer des réflexions communes autour de sujets ou de situations rencontrées au quotidien.

Il en découle le plan d'action suivant détaillé en annexes :

› **A2. FA1. « Ensemble imaginons l'accompagnement à la scolarité de demain »**

LE RENFORCEMENT DES PARCOURS D'ORIENTATION

Les acteurs socio-éducatifs observent chacun des inégalités d'opportunités dans la recherche de stage de 3e, liées à un réseau professionnel plus ou moins étoffé en fonction de la catégorie socio-professionnelle des parents.

De plus, les jeunes effectuent des demandes tardives et plutôt dans l'urgence, ce qui entraîne des stages non véritablement choisis, effectués par défaut. Or, le stage de 3e permet de découvrir le monde du travail, de se familiariser à ses codes. Il s'agit d'une opportunité d'éveiller des appétences et développer la capacité à se projeter dans le monde du travail.

Au regard des nombreuses initiatives existantes autour de la découverte des métiers, il est noté le besoin de mieux lire l'ensemble des actions existantes et de favoriser la mobilisation des jeunes. Il s'agit également de renforcer les actions en mettant en place des propositions concertées et régulières, rassemblant les acteurs de l'éducation, de l'insertion et les acteurs économiques.

Il en découle le plan d'action suivant détaillé en annexes :

› **A2. FA1. « Tous pour un stage, un stage pour tous »**

Axe 3 : Lien social, cadre de vie et participation citoyenne

UNE PRÉCARISATION DES SITUATIONS LOCATIVES

Une des caractéristiques du 13^{ème} arrondissement est la part importante de logement sociaux qui ne cesse de s'accroître compte tenu des différents projets urbains depuis les années 60.

Près de 9 logements sur 10 sont des résidences principales. 62 671 d'entre elles sont occupées par des locataires soit 69%, dont 33% correspond au parc locatif social. Les logements sociaux du 13^{ème} sont plus nombreux dans le sud, le centre et l'est de l'arrondissement. Dans les quartiers Olympiades-Choisy, BiblioSeine, Italie-Peupliers-Rungis et Massena, ce chiffre peut aller jusqu'à 41% de logement social.

Le nombre de locataires continue d'évoluer dans le 13^{ème} ; il a augmenté de 0,6%/an de 2012 à 2017. En 2017, près de 70% des résidences principales étaient occupées par des locataires dont 36% dans le parc locatif privé et 33% dans le parc locatif social.

25,7% des ménages de l'arrondissement bénéficient d'une allocation d'aide au logement de la Caf contre 20,7% à Paris et en hausse de 6,4% entre 2010 et 2015, taux le plus important à Paris.

Le nombre important de litiges liés à des impayés de loyers montre une situation locative fragile. Il concerne près de 2% des locataires de l'arrondissement en 2017.

Le nombre d'impayés en 2019, année de référence, était de 916, avec des impayés qui tendent à être plus importants au regard de la somme. D'où la nécessité d'un travail concomitant avec les bailleurs et les services sociaux.

L'enjeu du maintien dans les lieux de ces locataires se pose ainsi que

l'interconnaissance entre acteurs du logement. Il s'agira alors de renforcer les coopérations entre bailleurs sociaux et les travailleurs sociaux, en lien avec les locataires.

Il en découle le plan d'action suivant détaillé en annexes :

› **Axe 3 : FA1 : Un logement, Tous garants**

UN NÉCESSAIRE ACCOMPAGNEMENT À L'ENTRÉE DANS LES LIEUX

Le 13^{ème} comprend une part importante de structures d'hébergement tels que les CHU – Centre hébergement d'urgence ; CHRS – Centre hébergement et de réinsertion sociale ; Résidences sociales, autant de public potentiel pour accéder à un logement social.

La politique de la Mairie d'arrondissement sur les accords collectifs tente de garantir un relogement sur l'arrondissement : tout accord collectif émis dans le 13^{ème} arrondissement doit faire l'objet d'un relogement prioritaire sur ce même arrondissement, ce qui permet de créer une certaine fluidité dans l'accès au logement des populations les plus précaires, logées en centres d'hébergement, centres maternels ou FJT. La dimension précaire du logement est donc plus importante que dans la plupart des autres arrondissements et est à l'origine d'une offre importante de services sociaux, mais également d'une multiplication des projets de construction de logement auxquels s'ajoute toujours une part de logements

Un travail pédagogique est à conduire afin d'outiller les futurs locataires le plus tôt possible dans leur entrée en dans le logement.

Les services sociaux, Ville et Caf, partage le constat d'un manque crucial d'informations des futurs accédant sur leurs droits et leurs devoirs en tant que locataire mais aussi les démarches possibles et à engager lors d'une entrée dans un logement (Assurance, contrats énergétiques ; paiement caution ; droits extralégaux de la ville...).

Afin de faciliter le quotidien des nouveaux locataires, l'identification des ressources existantes de leur nouveau quartier apparaît comme un enjeu majeur.

Il en découle le plan d'action suivant détaillé en annexes :

› **Axe 3 : FA2 : Bienvenus chez vous**

UNE DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION CONTINUE ET DE RÉHABILITATION

La Zac Rive Gauche illustre cette situation avec à termes près de 7500 logements livrés soit 6000 logements familiaux et 1500 logements étudiants dont 50% de logements sociaux et 50% de logements libres. Ce

quartier fait l'objet, comme d'autres, d'un renouvellement important de sa population, à savoir une population renouvelée de moitié sur ces cinq dernières années. (Diagnostic ZAC Rive Gauche, DST Sud, Décembre, 2019).

Les différents diagnostics existants ainsi que la connaissance des acteurs de terrain ont mis en évidence une dynamique hétérogène dans l'arrondissement. Certains quartiers sont moins dotés en acteurs associatifs et nécessitent une mobilisation des habitants autour de projets communs en adéquation avec l'évolution des besoins. Deux quartiers apparaissent comme moins pourvus en termes d'équipement, de services et de structures associatives contribuant au développement du lien social : la ZAC – Zone d'Aménagement Concertée Rive Gauche et le quartier Daviel- Glacière.

La ZAC Rive Gauche accueille principalement des familles nombreuses et monoparentales, souvent relogées par l'intermédiaire des différents dispositifs d'accès au logement, connaissant pas ou peu l'arrondissement.

Le quartier Daviel connaît un programme de réhabilitation important compte tenu de l'ancienneté des logements, (soit 756 logements répartis sur 6 bâtiments). Ce quartier connaît un turn over faible comprenant une population à la fois vieillissante mais aussi familiale.

Dans ces quartiers, le constat est fait d'un manque de dynamique sociale pour les habitants, tout profil confondu. Il s'agira alors de conduire des actions de type DSL – Développement social Local pour (re)donner une envie de faire ensemble, de créer ou recréer du lien social, du lien intergénérationnel, entre les habitants et disposer d'un cadre de vie agréable. Créer une dynamique de quartier pour permettre aux habitants de plus l'investir et de connaître les ressources existantes

Pour cela, il est nécessaire de s'appuyer sur des acteurs existants ou de susciter des projets en allant vers les habitants, en partant de leurs besoins, de leurs envies à travers des actions concrètes.

Il en découle le plan d'action suivant détaillé en annexes :

› **Axe 3 : FA3 : Cap sur les quartiers Zac Rive Gauche et Daviel**

Le suivi et l'évaluation du Projet Social de Territoire

Les parties signataires s'engagent à mettre en œuvre, à suivre et à évaluer les actions décrites dans le projet.

Le Copil a vocation à se réunir une fois par an pour suivre la mise en œuvre du PST.

Le calendrier et les indicateurs de suivi sont inscrits dans chacune des fiches-actions. Des indicateurs globaux doivent permettre de suivre la mise en œuvre du PST 13ème : nombre de Copils organisés par an, nombre et type de participants aux Copils ainsi que le niveau de réalisation des actions prévues dans le plan d'actions.

LE PLAN D' ACTIONS

AXE	N° FICHE ACTION/ ENJEU	TITRE DE L'ACTION	PILOTE(S) DE L'ACTION	PUBLICS CIBLES	2022	2023	2024	2025	2026	2027
PARENTALITÉ	FA A1-FA1	« Troc ton temps pour un quotidien plus serein » Favoriser l'émergence de réseau d'entraide de parents solos	Service Social Scolaire Associations de parents d'élèves Acteurs pédagogiques et associatifs	Tous les parents ayant besoin d'un relais pour accompagner les enfants le matin à l'école ou aller les chercher le soir et pour les activités extra-scolaires, de deux établissements scolaires identifiés. Familles monoparentales accompagnées dans le cadre de l'insertion professionnelle.						
	FA A1-FA2	« A la rencontre des parents solos ! » Permettre aux familles monoparentales de concilier vie familiales et vie professionnelle.	CASVP Caf	Familles Mono-parentales du 13ème arrondissement.						
	FA A1-FA3	« Familles à l'hôtel » Développer des actions de prévention en faveur des familles hébergées à l'hôtel sur le 13ème arrondissement.	Mairie du 13ème Caf	Familles hébergées à l'hôtel.						
	FA A1-FA4	Cycles d'information sur les dispositifs de soutien au départ en vacances et l'accès aux loisirs	Caf EPS 13ème	Jeunes et familles du territoire. Acteurs de l'inclusion numérique et association accueillant les jeunes et les familles.						
JEUNESSE	FA A2-FA1	« Ensemble imaginons l'accompagnement à la scolarité de demain ! » Impulser une coopération durable entre les acteurs socio-éducatifs	CASPE DDCT (ville de Paris Caf	Les acteurs socio-éducatifs.						
	FA A2-FA2	« Accompagnement à la scolarité : un besoin, des solutions » Prévenir les ruptures de parcours scolaires et l'exclusion sociales des jeunes âgés de 6-17 ans	Caf, SSP CASPE DDCT MVAC Caf	Famille du 13ème avec des enfants âgés de 6 à 17 ans. Le public sera affiné en fonction du recensement des besoins.						
	FA A2-FA3	« Tous pour un stage, un stage pour tous ! » Favoriser la découverte du monde professionnel pour les jeunes de 3ème.	CASPE DDCT MVAC Caf	Elèves de 3ème et leurs parents.						
LIEN SOCIAL, CADRE DE VIE ET PARTICIPATION CITOYENNE	FA A3-FA1	« Un logement tous garants » Favoriser le maintien dans les lieux des locataires.	EPS ISPEX Caf	Locataire du 13ème bénéficiaire d'une aide au logement Caf (versée).						
	FA A3-FA2	« Bienvenue chez vous » Accompagner les futures locataires en amont de l'entrée dans leur premier logement.	Caf EPS	Personnes hébergées au sein des structures ADOMA et Hénéo Locataire de moins de 3 mois arrivés dans un logement social du 13ème						
	FA A3-FA3	« Cap sur les quartiers Zac rive gauche et Daviel/Glacière ».	Les Bailleurs Sociaux Caf EPS	Professionnels, familles et bénévoles						



SETH - Rue Jeanne d'Arc

ANNEXES

FA A1-FA1 FICHE ACTION

AXE 1 : PARENTALITÉ

ENJEU

Favoriser l'émergence de réseau d'entraide de parents solos

NOM DE L'ACTION

« Troc ton temps, pour un quotidien pus serein »

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Créer des réseaux d'entraide entre parents en s'appuyant sur les acteurs mobilisés
- Soutenir les parents solos dans les temps scolaires et extra-scolaires

PILOTE(S)

- SSS – Service Social Scolaire
- Associations de parents d'élèves
- Acteurs pédagogiques

DESCRIPTION

L'analyse du diagnostic social 13 e met en évidence une sur-représentation des familles mono-parentales. Elles constituent 22 % des familles avec enfants du territoire, atteignant jusqu'à 27 % des familles du quartier BiblioSeine.

Les 9544 familles monoparentales amènent le 13eme arrondissement à être le 3e arrondissement pour lequel la part des familles monoparentales la plus élevée. (Données INSEE 2017).

Après concertation des différents partenaires associatifs et institutionnels, le constat que les familles monoparentales sont le plus souvent en situation d'isolement social et manquent de relais éducatif sur lesquels s'appuyer est partagé.

Il s'agira de créer un réseau dans deux établissements scolaires à partir de la mobilisation des acteurs identifiés pour permettre aux parents solos isolés socialement de solliciter l'aide d'autres parents pour accompagner les enfants le matin à l'école ou aller les chercher le soir. Cette action serait préventive. Elle pourrait éviter que des enfants soient devant la grille de l'école à partir de 7h30 le matin ou rentre seuls chez eux le soir, après l'école.

Ce réseau se déclinera aussi sous une forme numérique avec la création d'une plate-forme d'entraide portée par l'association Esperem.

Il apparaît important de pouvoir renforcer de manière coordonnée les réponses aux besoins spécifiques de ces familles.

PARTENAIRES

2 établissements scolaires primaires identifiés
Associations de parents d'élèves

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Tous les parents ayant besoin d'un relais pour accompagner les enfants le matin à l'école ou aller les chercher le soir et pour les activités extra-scolaires.

TERRITOIRE D'INTERVENTION

13ème

DURÉE DE L'ACTION

Toute l'année scolaire 2023-2024

MOYENS MOBILISÉS	Réunions d'information en direction des familles afin de présenter le projet Partage de l'expérience Réso-quartier Présentation des règles de fonctionnement du réseau Support de communication (panneaux d'affichage au sein des écoles) à créer et à utiliser pour faire connaître ces réseaux d'entraide Création d'une plate-forme de mise en relation des familles monoparentales.
RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION	• Une réunion bilan à l'issue de la période d'expérimentation conviant les professionnels et les familles ayant contribué au réseau. • Utilisation de la plate-forme numérique, les utilisations, les usages.
BUDGET	• Intervention développeur numérique pour la création de plateforme : 3000€ (co-financement à réfléchir) • Convivialité : 300€
COMMENTAIRES	S'appuyer sur des dispositifs existants pour développer un réseau d'entraide de services de proximité tel que « Lulu dans ma Rue »
PÉRIODE	› À compter du 2 ^{ème} trimestre 2023 afin d'élaborer en amont la mise en place du réseau et la création de la plate-forme

FA A1-FA2 FICHE ACTION

AXE 1 : PARENTALITÉ

ENJEU

Permettre aux familles monoparentales de concilier vie familiale et vie professionnelle

NOM DE L'ACTION

A la rencontre des parents solos !

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Développer une information sur les modes de garde et les lieux d'accueil enfants-parents
- Recueillir les attentes, les besoins, les envies des familles monoparentales et co-construire des actions adaptées

PILOTE(S)

- EPS
- Caf

DESCRIPTION

Dans le cadre du groupe de travail, une méconnaissance, par les familles, des offres existantes des structures enfance et de leur diversité est constatée. Le 13^e arrondissement bénéficie pourtant de nombreux établissements d'accueil du jeune enfant. Il compte 3 LAEP- Lieu d'Accueil Enfant Parent et 2 ludothèques. Néanmoins le constat d'une offre parfois inadaptée aux horaires de certaines familles existe.

Préoccupés par une gestion du quotidien dense, les parents solos ont peu d'occasion d'exprimer leurs envies et ne prennent pas de temps pour eux.

Des ateliers organisés au cours des assises de la parentalité ont mis en évidence le regard que la société porte sur la situation de parent solo. Cette action visera à changer les représentations perçues.

Il s'agira de :

Conduire des informations itinérantes auprès des familles pour recueillir leurs besoins sur leurs lieux de fréquentation habituels tels que les jardins publics, les sorties d'école, les marchés, la sortie des supermarchés.

Cette phase diagnostic prendra plusieurs formes et permettra aux acteurs de définir et prioriser des actions futures.

PARTENAIRES

Centre Social Maison 13 solidaire, Centre Social Toussarégo et Chevaleret, Association « Moi et mes Enfants », Association Esperem, Ecole Dunois et un autre établissement, médecin de PMI, la Référente Famille Espace Parisien des Solidarités

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Familles monoparentales du 13^{ème} arrondissement

TERRITOIRE D'INTERVENTION

13^{ème}

DURÉE DE L'ACTION

5 ans

MOYENS MOBILISÉS	Consultation des familles monoparentales lors des événements d'été programmés (terrasses d'été, bibliothèques dans les rues, les assises de la parentalité...) et au mois de septembre pour deux établissements scolaires primaires. Le questionnaire à l'attention des familles a été réalisé par des travailleurs sociaux de la Caf. • Contribution des acteurs mobilisés dans le groupe de travail • Aller à la rencontre des familles sur leurs lieux de fréquentation
RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION	• Nombre de familles monoparentales consultées • Nombre d'informations réalisées dans les lieux fréquentés par les familles, • Les résultats attendus sont une meilleure connaissance du RIF et de l'accès aux modes de garde et lieux d'accueil parents-enfants par les familles... • Fréquentation activité des LAEP
COMMENTAIRES	Recueil des besoins à déléguer : quels acteurs mobilisés pour conduire le recueil d'information auprès des Parents solos dans la continuité du projet.
BUDGET	Budget convivialité – 200€ Budget communication – 300€
PÉRIODE	Juillet-Septembre 2022 – Consultation des familles • Dernier trimestre 2022 – Analyse des éléments recueillis • Premier semestre 2023 – Travailler le contenu et la planification des informations collectives • A compter du 2eme semestre 2023 - Mise en place des informations collectives • A compter de 2024 – Réflexion sur la conception de nouvelles actions.

FA A1-FA3 FICHE ACTION

AXE 1 : PARENTALITÉ

ENJEU

Développer des actions de prévention en faveur des familles hébergées à l'hôtel sur le 13e

NOM DE L'ACTION

Répondre aux besoins des familles à l'hôtel

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Mobiliser les familles à l'hôtel et les partenaires afin de développer des actions de prévention

PILOTE(S)

- Mairie d'arrondissement
- EPS 13

DESCRIPTION

- Un nombre important de familles même si une décrue est mise en œuvre depuis juin 2022, est accueilli dans quelques hôtels du 13ème arrondissement. Si cet accueil répond aux premiers besoins des enfants et de leur famille, il est important de pouvoir accompagner ces personnes vulnérables de façon globale en adaptant les moyens existants à cette problématique spécifique.

- Certaines familles sont en procédure de régularisation administrative et il sera nécessaire de s'articuler avec la préfecture pour faire aboutir leurs démarches.

Il s'agira de :

- Développer l'interconnaissance entre les partenaires : un ensemble de problématiques est relevé par les professionnels sur le plan social et santé. Il est nécessaire d'envisager des articulations en créant des moments de partage d'une culture commune, d'états des lieux et d'expériences menées.
- Construire des outils de diagnostic : il est nécessaire de croiser les différentes observations pour dégager les actions à mener et il conviendra de les prioriser en associant étroitement les familles. Il est donc prévu :
- D'interroger les familles de l'hôtel Palatino à travers un questionnaire à destination des parents et d'un guide d'entretien à destination des enfants
- De faire un questionnaire à destination des professionnels (puéricultrice de secteur, associations locales, Secours Catholique, centres sociaux, enseignants, communauté périscolaire, responsable de crèche et autres établissements d'accueil de la petite enfance, centre Alfred Binet, etc.)
- Analyser le diagnostic et décliner des actions qui en découleront.

PARTENAIRES

Les acteurs porteurs du projet : Mairie du 13, Caf, PMI, Service Social Scolaire, Service Social en Faveur des élèves, Espace Parisien des Solidarités, EDL, Secours catholique, Centre Alfred Binet.
D'autres partenaires seront associés au diagnostic et en fonction de l'analyse des besoins.

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Familles hébergées à l'hôtel

TERRITOIRE D'INTERVENTION

13ème

DURÉE DE L'ACTION

5 ans

MOYENS MOBILISÉS	• Financement Caf et Ville de Paris le cas échéant • Mobilisation de l'EPS et de l'équipe d'animation territoriale de la Caf • Salles de réunions
RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION	• Identifier les besoins particuliers des familles hébergées à l'hôtel à partir d'un livrable correspondant au diagnostic prévu en 2023 • Nombre d'actions déclinées à la suite du diagnostic et nombre de familles concernées pour les années 2023 et suivantes
BUDGET	Budget convivialité : 200 euros
PÉRIODE	l'EPS a engagé la concertation depuis juin 2022 • Plan et déclinaison sur dernier trimestre 2022 et 2023

FA A1-FA4 FICHE ACTION

AXE 1 : PARENTALITÉ

ENJEU

Accompagner la montée en charge et le déploiement d'actions d'inclusion numérique visant à répondre aux besoins de soutien à la parentalité sur le territoire

NOM DE L'ACTION

Parentalité numérique

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Structurer un réseau territorial des acteurs de la parentalité numérique
- Aller vers les lieux fréquentés par les jeunes et les familles
- Promouvoir une pédagogie adaptée, prenant en compte les différents besoins que recouvre l'aide à la parentalité numérique.
- Renforcer la communication sur l'offre d'accompagnement existante

PILOTE(S)

- Caf
- EPS 13

DESCRIPTION

Le constat de la nécessité de développer l'axe de l'éducation numérique auprès des parents dans la mesure où l'utilisation du numérique est intégrée au parcours des enfants et celui de prévenir les risques d'internet est partagé par tous les partenaires.

Les objectifs poursuivis se déploient par des actions spécifiques :

1) Pour structurer un réseau territorial des acteurs de la parentalité numérique

- Animer un réseau pour le 13eme arrondissement, deux fois par an, réunissant la Caf, la Ville, la CPAM et autres acteurs santé, l'Éducation Nationale, les acteurs de l'éducation numérique, les centres sociaux, les associations d'accompagnement à la scolarité. Ce réseau a pour finalité de faire culture commune, de faire l'état des lieux des ressources existantes et de mutualiser, de procéder à une évaluation collective des expériences menées, de favoriser l'interconnaissance sur le qui fait quoi
- Développer des actions de formation et sensibiliser des professionnels intervenant auprès des jeunes et des familles
- Organiser des visites auprès d'acteurs intervenant sur le champ de la parentalité numérique
- Déployer l'action des « promeneurs du net » vers le soutien à la parentalité en mobilisant les partenaires

2) Pour aller vers les lieux fréquentés par les jeunes et les familles

- Rencontrer les représentants de l'Éducation nationale : état des lieux de l'existant, attentes spécifiques, mise en relation partenaires, mobilisation des familles
- Mettre en place des permanences d'accompagnement au sein des structures accueillant des familles et des jeunes
- Organiser des pieds d'immeuble intégrant le sujet de la parentalité numérique

PARTENAIRES	3) Pour promouvoir une pédagogie adaptée, prenant en compte les différents besoins que recouvre l'aide à la parentalité numérique. • Élaborer une charte d'intervention encourageant des approches déculpabilisantes, intégrant des interventions simultanées auprès des familles et des jeunes, et la dimension éthique du sujet de la parentalité numérique) Prendre en compte les différents besoins que recouvre l'aide à la parentalité numérique. • Accompagner à la parentalité numérique en répondant à une typologie de besoins multiples : fake news, usage des réseaux sociaux incluant le cyber harcèlement, le contrôle parental, le suivi de la scolarité et des outils ad hoc, l'accès aux droits sociaux 4) Pour mieux communiquer sur l'offre et sa lisibilité • Éditer un flyer des acteurs de l'accompagnement sur le territoire intégrant nom de la structure, adresse et accessibilité, type d'intervention et diffusion élargie auprès des espaces accueillants jeunes et familles • Identifier des moyens d'accès au matériel • Consacrer une journée annuelle à la parentalité numérique, incluant un temps de regroupement des professionnels, et un temps format forum ouvert au public des jeunes et des familles
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	• Jeunes et familles du territoire • Acteurs de l'inclusion numérique • Associations accueillant les jeunes et les familles
TERRITOIRE D'INTERVENTION	13 ^{ème}
DURÉE DE L'ACTION	5 ans
MOYENS MOBILISÉS	• Financements Caf et Ville de Paris le cas échéant • Équipe d'animation territoriale Caf • Équipe d'ingénierie sociale EPS 13 • Salles de réunion
RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION	• La constitution d'un réseau contribuant à la montée en charge qualitative des actions de parentalité numérique • Livrable correspondant au flyer • Nombre de réunions de réseaux • Nombre de réunions Éducation Nationale Ville • Nombre de pieds d'immeuble incluant la thématique parentalité numérique
BUDGET	• Convivialité : 100€ • Communication : 200€
PÉRIODE	À compter du 1 ^{er} semestre 2023

FA A2-FA1 FICHE ACTION

AXE 2 : JEUNESSE

ENJEU

Impulser une coopération durable entre les acteurs socio-éducatifs

NOM DE L'ACTION

Ensemble imaginons l'accompagnement à la scolarité de demain !

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Consolider une offre structurée et coordonnée en :
- Améliorant l'identification des acteurs entre eux et leurs rôles respectifs
- Améliorant la communication entre les acteurs
- Favorisant le partage d'expériences des accompagnateurs associatifs (bénévoles et professionnels)
- Accompagnant la formation des accompagnateurs associatifs (bénévoles et professionnels)

PILOTE(S)

- Caf
- EPS

DESCRIPTION

Les offres associatives d'accompagnement à la scolarité semblent encore être mal identifiées par les acteurs socio-éducatifs entre eux et par les familles. A titre d'exemple, on peut observer des déséquilibres dans l'orientation des écoles ou des services sociaux scolaires vers les associations.

Les établissements scolaires sont souvent en demande d'être accompagnés pour mieux repérer les offres existantes de manière à bien articuler l'accompagnement d'un jeune avec les dispositifs divers au sein de l'établissement. La superposition d'une multitude de dispositifs a été évoquée comme un frein à l'identification et à la coordination des ressources.

Enfin, certaines associations portant des offres éducatives d'accompagnement à la scolarité font part d'un besoin de formation, d'échanges d'expériences et de pratiques lors de temps conviviaux entre accompagnateurs bénévoles et professionnels. Une mise en lien plus forte des associations entre elles constituerait une opportunité pour mutualiser les bonnes pratiques et développer la réflexion commune autour d'un sujet en particulier ou de situations rencontrées dans le quotidien de travail.

L'idée de cette action est d'outiller les acteurs, de renforcer les canaux de communication et les liens entre eux pour permettre d'impulser les dynamiques de coopération.

Il s'agira de :

Créer espace de travail collaboratif entre professionnels. Dans cet outil, on y trouvera :

- Un suivi d'activité pour faire part des places disponibles,
- Des informations, actualités, offres de formations et espace documentation
- Listes et cartographie des ressources (voir avec l'école de données)

Suite à la création de cet outil, il conviendra d'accompagner la prise en main de l'outil pour favoriser son utilisation.

	En parallèle de cet outil il s'agira d'organiser des rencontres entre acteurs à deux niveaux : • Entre acteurs associatifs et scolaires : Représenter et valoriser des ressources associatives lors d'instances existantes (réunions de rentrée avec les établissements scolaires sur invitation de la mairie d'arrondissement, Copil des Réseaux d'Education Prioritaire et EPRE). L'idée est de renforcer dans un premier temps l'interconnaissance des acteurs pour favoriser l'orientation des familles et la mise en place d'actions communes notamment au sein des écoles (Forums / Invitation d'associations dans le cadre des cafés des parents Fédération des Conseils deParents d'Elèves/ Portes ouvertes partagées). • Entre acteurs associatifs : Expérimenter un format adéquat de rencontre et de partage entre les acteurs associatifs proposant des offres éducatives d'accompagnement à la scolarité. Il sera proposé a minima une rencontre conviviale entre les structures en 2023. A compter de 2024 et en fonction de la dynamique, il sera proposé aux partenaires de se rencontrer plus régulièrement au sein d'un groupe d'échange. Il pourrait également être proposé aux acteurs de travailler ensemble sur un référentiel d'évaluation commun pour mesurer l'impact de leurs actions sur les familles et les adapter dans le cadre de réflexions partagées.
PARTENAIRES	• Parents • Acteurs associatifs intervenants dans le cadre l'accompagnement à la scolarité • Etablissements scolaires • Service social en faveur des élèves / Service social scolaire • Coordinatrice des réseaux d'Education prioritaire (EN) • Mairie d'arrondissement • CASPE / DDCT (Ville de Paris)
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	Les acteurs socio-éducatifs
TERRITOIRE D'INTERVENTION	13e arrondissement
DURÉE DE L'ACTION	5 ans
MOYENS MOBILISÉS	• Espace de travail numérique partagé (Exemple : google drive) / Ecole des données (Cf Cartographie du SPIN2) • Plaquettes et cartographies recensant les offres mises à jour chaque année • Réseaux existants EPRE et Réseau d'Education prioritaire • Réunion associant • Groupe d'échange acteurs associatifs proposant de l'accompagnement à la scolarité pérenne à remettre en place (éventuellement besoin d'animation par prestataires extérieurs- Osez la médiation est repéré)
RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION	• Changement souhaité : Les établissements scolaires, les associations œuvrent ensemble pour réduire les inégalités et offrir les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École.

	• Indicateurs : Mesure de l'interconnaissance et de la capacité de chacun des acteurs à orienter : Mises à jour, alimentation et utilisation de la plateforme ; orientation des familles plus équilibrée, nombre des actions communes associations / établissements scolaires par année / participation au groupe d'échange Renforcement des interactions parents/école, et de l'investissement des parents – nombre de parents inscrits dans les associations de parents d'élèves nombre d'initiatives de collectifs de parents en faveur de la réussite scolaire de leurs enfants.
COMMENTAIRES	Les actions seront menées en complémentarité du PEDT - Projet Educatif de Territoire – (cf actions « Mettre en réseaux les acteurs locaux » - « Recenser l'offre du territoire et créer un annuaire des partenaires ») Les acteurs ont évoqué le souhait de développer une application avec système de géolocalisation pour trouver toutes les ressources par catégorie.
BUDGET	Budget convivialité – 300€ Budget prestation Ecole des données – 1500€ Budget prestataire pour animation du groupe d'échange – 2000€
PÉRIODE	• 2023 - Premier semestre : Elaboration, partage et accompagnement à la prise en main de l'outil créé Réflexions autour d'un parcours d'échange - Avril : Temps fort en amont entre acteurs de l'accompagnement à la scolarité - Septembre : Réunion de rentrée avec les établissements scolaires - Octobre : Lancement du groupe d'échange entre associations 2024-2027 : Poursuivre la dynamique, évaluer chaque année et adapter

FA A2-FA2 FICHE ACTION

AXE 2 : JEUNESSE

ENJEU

Prévenir les ruptures de parcours scolaire et l'exclusion sociale des jeunes âgés de 6-17 ans

NOM DE L'ACTION

L'accompagnement à la scolarité : un besoin, des solutions

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Affiner le recensement des besoins d'accompagnement à la scolarité
- Développer l'offre et l'adapter au regard des besoins identifiés
- Impulser une dynamique pour valoriser et encourager le bénévolat

PILOTE(S)

- Caf
- EPS

DESCRIPTION

L'exclusion sociale ou l'exclusion scolaire est souvent le résultat d'une reproduction sociale des inégalités. Bien que le taux de scolarisation ait augmenté depuis les vingt dernières années, les acteurs observent une évolution croissante des inégalités sociales et territoriales et font face à de plus en plus de familles aux parcours compliqués à accompagner. Ces situations fragilisées par de multiples facteurs, (logement, horaires décalés, non-maîtrise langue française) concourent à un éloignement des relations avec les établissements scolaires, à des difficultés pour assurer le suivi de la scolarité de l'enfant et potentiellement au décrochage scolaire. A noter, dans le 13^e arrondissement, les jeunes qui ne sont plus scolarisés sont moins diplômés que la moyenne parisienne. Les "NEET", ces jeunes ni en emploi ni en études ni en formation représentent 8,9 % des 16-25 ans.

Le 13^e, arrondissement compte 19 341 élèves scolarisés du primaire au lycée. . Auprès des établissements scolaires et des équipes de travail social, des acteurs associatifs portent des actions d'accompagnement à la scolarité ayant pour objectif de favoriser l'ouverture culturelle, l'estime de soi, les capacités d'apprentissage... En parallèle, ces ressources permettent de soutenir les parents et de renforcer les liens avec l'école.

Malgré la multiplication des offres au cours des quinze dernières années, le manque d'offres d'accompagnement à la scolarité demeure un constat partagé, nécessitant d'être davantage objectivé puis comblé de manière adaptée. Le dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) couvre sur l'année 2022-2023, 2.5% des élèves scolarisés de 6 à 17 ans. D'autres dispositifs scolaires ou périscolaires existent, il conviendra donc d'étoffer les données présentées. L'offre est particulièrement manquante à destination des lycéens mais également marquée par une répartition territoriale hétérogène. Il conviendra de cibler et de prioriser le développement de l'offre en fonction des quartiers.

Enfin, il est essentiel de reconnaître l'appui important des bénévoles, souvent retraités, qui œuvrent quotidiennement pour assurer les temps d'accompagnement à la scolarité. Au regard du contexte de crise sanitaire, leur recrutement apparaît comme plus difficile

	Au regard des éléments de contexte, il s'agira de : • Repérer les besoins réels d'accompagnement à la scolarité, afin de mettre en place un plan d'action adapté pour développer l'offre sur le territoire. Pour cela, il sera nécessaire de réunir un groupe de travail afin de déterminer une méthodologie d'étude des besoins en s'appuyant sur les établissements scolaires. • Mettre en place une démarche d'aller-vers proactive et organisée vers de nouveaux acteurs. Sur la base du diagnostic étoffé, il conviendra de faire le lien avec la Maison de Vie Associative et Citoyenne afin d'organiser un appel au développement social. Un lien pourra également être fait avec la politique Autonomie des Jeunes de la Caf afin d'appuyer la démarche auprès des partenaires départementaux. • Favoriser l'organisation de temps forts pour promouvoir le bénévolat. L'idée serait de soutenir les acteurs dans la valorisation et la recherche de bénévoles au travers de temps forts. (Exemple : journée mondiale du bénévolat).
PARTENAIRES	• Mairie d'arrondissement • MVAC – Ville de Paris • EDL – DDCT – Ville de Paris • CASPE – Ville de Paris • Acteurs associatifs intervenants dans le cadre l'accompagnement à la scolarité • Etablissements scolaires • Service social en faveur des élèves • Service social scolaire • Coordinatrice des réseaux d'Education prioritaire
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	Familles du 13e avec enfants âgés de 6 à 17 ans Le public sera affiné en fonction du recensement des besoins
TERRITOIRE D'INTERVENTION	13e arrondissement
DURÉE DE L'ACTION	5 ans
MOYENS MOBILISÉS	• Réunions de rentrée organisée par la mairie d'arrondissement avec les établissements scolaires, copil RE, EPRE • Elaboration, diffusion et analyse d'un questionnaire auprès des familles via les établissements scolaires • Diagnostic affiné à l'issue de l'étude • Réunion d'information MVAC auprès des associations (une à deux fois par an) • Café des bénévoles organisé par la MVAC • Plateformes France bénévolat / Tous bénévoles • Evènements autour du bénévolat (Exemples : Journée d'échange et de partage entre les associations et organismes qui proposent des bénévoles / promotion auprès des allocataires dans le cadre de Agence Familles Partenaires) • Dispositifs CLAS – Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité ; RE-Réussite Educative ; FPT – Fonds publics et Territoire de la Caf / Dispositifs de l'Education Nationale • Appel à manifestation mairie (courrier) • Evaluation annuelle des actions avec les copilotes

RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION	• Changement souhaité : Les enfants et jeunes du 13e s'épanouissent dans leur scolarité, leurs parents soient en capacité de les accompagner sereinement, et ce à travers un accès à des offres éducatives de proximité adaptées favorisant l'égalité des chances en complémentarité de l'Ecole. • Résultat attendus et indicateurs : Connaissance affinée et mise en place d'un plan d'action adapté Taux de couverture évoluant au regard besoins identifiés Nombre de nouvelles actions en faveur de la réussite scolaire Nombre de temps d'information prospectifs conduits et nombres d'associations participantes Nombre de bénévoles engagés
COMMENTAIRES	Les indicateurs et objectifs seront affinés au regard du diagnostic étoffé.
BUDGET	300€ par an pour le budget convivialité
PÉRIODE	Janvier 2023-Juin 2023 : Objectivation des besoins réels 2024 -2026 : Mise en place plan d'action de prospection 2027 : Ajuster 2028 : Evaluer

FA A2-FA3 FICHE ACTION

AXE 2 : JEUNESSE

ENJEU

Favoriser la découverte du monde professionnel pour les jeunes de 3e

NOM DE L'ACTION

Tous pour un stage, un stage pour tous !

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Renforcer l'accompagnement des parcours d'orientation
- Lutter contre les inégalités d'opportunités
- Favoriser la mise en relation entre les jeunes de 3e à la recherche de stage et les acteurs socioéconomiques
- Promouvoir l'accueil de stagiaires de 3e auprès des acteurs socioéconomiques

PILOTE(S)

- Caf
- EPS

DESCRIPTION

Les acteurs éducatifs et sociaux observent chacun des inégalités d'opportunités dans la recherche de stage de 3e, liées à un réseau professionnel plus ou moins étoffé en fonction de la catégorie socio-professionnelle des parents. De plus, les jeunes effectuent des demandes tardives et dans l'urgence, ce qui entraîne des stages non véritablement choisis, effectués par défaut. Or, le stage de 3e permet de découvrir le monde du travail, de se familiariser à ses codes. Il s'agit d'une opportunité d'éveiller des appétences et développer la capacité à se projeter dans le monde du travail. Il est noté le besoin de faire plus d'actions autour de la découverte des métiers et du recrutement des jeunes. Autrement, au regard des nombreuses initiatives existantes autour de la découverte, il est noté le besoin de mieux lire les actions de chacun.

Il s'agira de :

- Pérenniser et développer de l'organisation du forum autour de la découverte des métiers initié par l'équipe de développement local. Fort de cette expérience il pourrait être intéressant de développer cet événement pour y représenter de plus larges secteurs d'activité et la possibilité de recrutement.
- Engager une démarche proactive pour aller à la rencontre des acteurs socio-économiques en s'appuyant sur la mairie d'arrondissement pour promouvoir l'accueil de stagiaires de 3e. La mairie proposait notamment de faire un appel à manifestation d'accueil de stagiaires auprès des acteurs du territoire, et les orienter vers les collèges.
- Constituer un groupe projet pour contribuer à l'élaboration d'un outil de partage de données permettant de recenser les acteurs économiques prêts à contribuer à l'accueil de stagiaires de 3e. Et identifier des partenaires sur lesquels s'appuyer. Ce groupe travaillera également à la création d'une labellisation locale avec une charte des acteurs engagés dans l'accueil des stagiaires de 3e.

A noter, différentes réflexions ou actions ont été initiées pour répondre à ces enjeux. Par exemple, la DJS- Direction de la Jeunesse et des Sports, avait travaillé à une liste de contacts d'entreprises. Aussi, l'association Resoquartier devrait expérimenter la mise en place d'une base de données commune avec le collège Rodin sur l'année scolaire 2023 -2024.

PARTENAIRES	• Collèges • Mairie arrondissement • Ville de Paris (DAE – DJS – DDCT) • Entreprises / associations • CIO / CIDJ • Mission Locale • Pôle Emploi • Coordinatrice des réseaux d'éducation prioritaire
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	Elèves de 3e et les parents
TERRITOIRE D'INTERVENTION	13e arrondissement
DURÉE DE L'ACTION	5 ans
MOYENS MOBILISÉS	• Intervention de la mairie pour promouvoir l'accueil de stagiaires par le biais d'une communication à l'attention des entreprises du territoire • Base de données partagée et mise à jour • Forum (réunions de préparation ; évènement ; réunions de bilan) • Groupe projet pour construire les outils (base de données et label)
RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION	Changement souhaité : Les jeunes de 3e sont en capacité de choisir et d'effectuer un stage correspondant à leurs envies. Dans une perspective plus lointaine il s'agira d'accompagner la capacité à choisir une orientation scolaire / professionnelle correspondant à leurs envies. Résultats attendus et indicateurs : • Les collèges bénéficient de plus d'offres à proposer aux jeunes – Nombre d'entreprises ciblées par la démarche proactive/ nombre d'offre proposées • Les jeunes accèdent à des offres plus diversifiées – nombre de secteurs représentés • Organisation d'un forum annuel. • Meilleure corrélation entre le stage souhaité et le stage réalisé du jeune – travailler d'un outil simplifié permettant d'évaluer cet objectif.
COMMENTAIRES	A noter, ces projets nécessitent un rapprochement entre les acteurs économiques et sociaux soutenu par une volonté politique facilitant les rapports. Une stratégie de mobilisation des entreprises sur les questions d'insertion des jeunes, et ce dès le collège serait à renforcer. La mise en place des forums de découverte des métiers pourra également alimenter la base de données souhaitée.
BUDGET	300 euros par an pour le budget convivialité
PÉRIODE	Janvier – Juin 2023 : • Mise en place du groupe de travail - objectivation des besoins réels. • Préparation du forum Octobre 2023 : Mise en place et évaluation du forum Appel à manifestation par la mairie pour orienter les acteurs engagés dans le recrutement de stage de 3e vers les établissements scolaires. 2024 : Evaluation annuelle des actions et adaptation

FA A3-FA1 FICHE ACTION

AXE 3 : CADRE DE VIE – LOGEMENT - CITOYENNETÉ

ENJEU

Favoriser le maintien dans les lieux des locataires

NOM DE L'ACTION

Un logement, tous garants !

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Développer des coopérations durables entre les acteurs du logement en faveur des familles locataires en situation d'impayés de loyers.
- Informer des dispositifs existants d'aide à l'énergie

PILOTE(S)

- Caf
- EPS
- ISPEX

DESCRIPTION

Dans le cadre de la Charte de Prévention des Expulsions, signée par les bailleurs sociaux, la DRHIL- Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement, la Ville de Paris et la Caf, tout impayé précoce c'est-à-dire à partir de 2 mois doit faire l'objet d'un signalement auprès de la Caf. Le processus de traitement des impayés de loyer parisiens cible alors les locataires (toute personne titulaire d'un bail) et prévoit l'orientation vers un accompagnement social par les services sociaux de la Ville et de la Caf.

- Le nombre de locataire continue d'évoluer dans le 13^{ème} ; il a augmenté de 0.6%/an de 2012 à 2017. En 2017, près de 70% des résidences principales étaient occupées par des locataires dont 36% dans le parc locatif privé et 33% dans le parc locatif social.
- Parmi les locataires du 13^{ème}, 38% (soit 24 021 ménages) bénéficie d'une aide au logement de la Caf.
- Il s'agira alors de conduire les actions suivantes :
- Organiser des temps de rencontre entre acteurs du logement pour favoriser l'interconnaissance.
- Définir un plan d'actions concerté entre la famille, son référent social, en adéquation avec sa situation afin de stabiliser la situation et donc permettre le maintien dans son logement.

Ce travail devra aussi permettre de détecter les éventuelles dettes énergétiques (Gaz, électricité) et dans l'objectif d'adapter l'accompagnement social proposé.

PARTENAIRES

- Bailleurs sociaux
- EPS
- Interventions sociales Caf
- Résidences sociales
- Service Prestations EPS
- APC – Agence Parisienne pour le Climat
- Académie du Climat

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	Locataires du 13 ^{ème} bénéficiaire d'une aide au logement Caf (versée ou suspendue)
TERRITOIRE D'INTERVENTION	13 ^e arrondissement
DURÉE DE L'ACTION	5 ans
MOYENS MOBILISÉS	À mettre en place sur les 5 années du PST
RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION	• Réunions semestrielles entre acteurs du logement • Echanges réguliers entre les professionnels bailleurs/ travailleurs sociaux • Temps d'informations individuels et collectifs autour des aides énergétiques (Chèque énergie, Paris énergie notamment) à raison de 2/ an minimum
COMMENTAIRES	A 5 ans, cette action devrait permettre une meilleure articulation entre les acteurs du logement au service des familles et donc permettre aux ménages de se maintenir dans leur logement.
BUDGET	Budget convivialité : 300€
PÉRIODE	À compter du premier trimestre 2023 – • Planifier la première réunion entre les acteurs (participants au groupe de travail PST) • Définir le contenu et le calendrier pour l'année 2023 • Présenter le rôle de chacun • Réfléchir et définir aux modalités de coopération entre les ménages, les référents sociaux et les bailleurs À compter du second semestre 2023 - • Planifier les réunions collectives portant sur les aides à l'énergie • Définir le contenu

FA A3-FA2 FICHE ACTION

AXE 3 : CADRE DE VIE – LOGEMENT - CITOYENNETÉ

ENJEU

Accompagner les futurs locataires, en amont de l'entrée dans leur premier logement

NOM DE L'ACTION

Bienvenue chez vous

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Informer les demandeurs de logement social du 13^{ème} des divers dispositifs d'aide à l'entrée dans les lieux
- Informer les nouveaux locataires de leurs droits et devoirs à l'entrée dans le logement et des ressources du quartier

PILOTE(S)

- Caf
- EPS

DESCRIPTION

• Selon le Portrait social de l'arrondissement, le 13^{ème} compte 105 037 logements, au 1^{er} Janvier 2017, chiffre en hausse de 1%/an depuis 2012. En effet, l'arrondissement connaît de nombreux chantiers urbains, tant en termes de réhabilitation qu'en terme de création. La Zac Rive Gauche illustre cette situation avec à termes près de 7500 logements livrés soit 6000 logements familiaux et 1500 logements étudiants dont 50% de logements sociaux et 50% de logements libres. Ce quartier fait l'objet, comme d'autres, d'un renouvellement important de sa population, à savoir une population renouvelée de moitié sur ces cinq dernières années. (Diagnostic ZAC Rive Gauche, DST Sud, Décembre, 2019)

Près de 9 logements sur 10 sont des résidences principales. 62 671 d'entre elles sont occupées par des locataires soit 69%, dont 33% correspondre au parc locatif social. Les logements sociaux du 13^{ème} sont plus nombreux dans le sud, le centre et l'est de l'arrondissement. Dans les quartiers Olympiades-Choisy, Biblioseine, Italie-Peupliers-Rungis et Massena, ce chiffre peut aller jusqu'à 41% de logement social. Par ailleurs, le 13^{ème} comprend plusieurs structures d'hébergement tels que les CHU – Centre hébergement d'urgence ; CHRS – Centre hébergement et de réinsertion sociale ; Résidences sociales, autant de public potentiel pour accéder à un logement social.

• Les services sociaux, Ville et Caf, partagent le constat d'un manque crucial d'informations des futurs accédant sur leurs droits en tant que locataire mais aussi les démarches possibles et à engager lors d'une entrée dans un logement (Assurance, contrats énergétiques ; paiement caution ; droits extralégaux de la ville...)

• Pour agir face à ces constats, il s'agira de conduire les actions suivantes :

• Dans la perspective de renforcer l'information sur les droits et devoirs des futurs locataires, actuellement en situation d'hébergement auprès d'Adoma et Hénéo, une communication claire, précise et contenue sur un seul document sera nécessaire. Cela devra leur permettre de connaître le plus en amont possible, les dispositifs de soutien à l'entrée dans lieux existants à Paris.

• Pour les nouveaux locataires d'un logement social (entrée dans les lieux depuis moins de 3 mois), proposer des informations collectives portant sur les démarches liées à l'entrée dans le logement mais aussi à la connaissance des ressources du quartier.

PARTENAIRES	suspendue)
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	Bailleurs sociaux représentés par les conseillers sociaux (Paris Habitat, RIVP, Elogie-Siemp ; ICF La Sablière ; 3F Immobilière...) Acteurs de l'hébergement (ADOMA, Hénéo ; Coalia...) Service SIL-Service de l'Insertion par le Logement EDL -Equipe de Développement Local
TERRITOIRE D'INTERVENTION	13e arrondissement.
DURÉE DE L'ACTION	A titre expérimental, sur 2 ans. 2023/2025. Pérennisation et élargissement ou non en fonction des résultats obtenus.
MOYENS MOBILISÉS	• Réalisation d'un flyer rassemblant les informations nécessaires aux futurs locataires • Proposer un parcours locatif par étapes Construire le contenu d'information collective pour faciliter l'installation des nouveaux locataires (Information de la part des bailleurs des personnes à convier et envisager en amont une recherche de coordination afin de connaître les personnes connues). • Conduire des informations collectives tous les trimestres • Proposer des balades urbaines pour découvrir son quartier : les ressources et les services (en s'appuyant sur l'EDL et les acteurs associatifs).
RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION	• Nombre de personnes ayant reçu le flyer • Nombre d'informations conduites • Nombre de participants • Nombre de personnes pour lesquelles il y a une orientation effective • Nombre de participants en demande de rencontre avec un travailleur social • Nombre de partenaires associés • Nombre de balades urbaines organisées • Nombre de participant aux balades urbaines
COMMENTAIRES	Ciblage de deux acteurs d'hébergement dans un premier temps pour expérimentation
BUDGET	Outil de communication : 500€ création du flyer et édition de livret
PÉRIODE	À compter du 03 à 06/2023 : Réalisation du flyer + contenu de l'information collective À compter du 09/2023 à 09/2024 Remise du flyer aux personnes hébergées au sein des structures Adoma et Hénéo + réalisation du livret évoqué et planification des informations collectives Dernier trimestre 2024 : évaluation de l'action

FA A3-FA3 FICHE ACTION

AXE 3 : CADRE DE VIE – LOGEMENT - CITOYENNETÉ

ENJEU

Développer une dynamique de quartier pour permettre aux habitants de plus l'investir et de connaître les ressources existantes.

NOM DE L'ACTION

Cap sur les quartiers Zac Rive Gauche et Daviel- Glacière

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Permettre aux habitants de bien vivre leur quotidien
- Créer et renforcer le lien social entre les habitants, qu'ils soient nouvellement arrivés ou installés de plus longue date
- Répondre aux besoins des habitants en s'appuyant sur les acteurs associatifs et institutionnels de l'arrondissement

PILOTE(S)

- Caf
- EPS
- Les bailleurs sociaux

DESCRIPTION

• Les différents diagnostics existants ainsi que la connaissance des acteurs de terrain ont mis en évidence une dynamique hétérogène dans l'arrondissement. Certains quartiers sont moins dotés en acteurs associatifs et nécessitent une mobilisation des habitants autour de projets communs en adéquation avec l'évolution des besoins.

• Deux quartiers apparaissent comme moins pourvus en termes d'équipement, de services et de structures associatives contribuant au développement du lien social : la ZAC – Zone d'Aménagement Concertée Rive Gauche et le quartier Daviel- Glacière.

• La ZAC Rive Gauche s'étend du Boulevard Vincent Auriol (métro Chevaleret) à la Porte de Vitry. Anciennement dédié à des activités industrielles, ce quartier s'est développé depuis les années 90 à la suite d'un plan de réaménagement. Il a vu s'installer la BNF – Bibliothèque Nationale de France, l'université Diderot et la construction de nombreux logements sociaux. 45% de la population de ce quartier vit dans un logement social, soit le double de la moyenne parisienne. Une grande partie de ses habitants est installée depuis 2014. Ce quartier accueille principalement des familles nombreuses et monoparentales, souvent relogées par l'intermédiaire des différents dispositifs d'accès au logement, connaissant pas ou peu l'arrondissement.

• Le quartier Daviel – Glacière se concentre sur un périmètre restreint encadré par les rues Vergniaud, Daviel, Glacière et le Boulevard Auguste Blanqui. Quartier historique du 13^{ème}, datant de 1960, ce dernier connaît un programme de réhabilitation important compte tenu de l'ancienneté des logements (Désamiantage, pièces d'eau ; isolation ; plomberie, peinture intérieur, façade, réaménagement des espaces verts...) Il s'agit d'un des plus grands programmes de réhabilitation de France, soit 756 logements répartis sur 6 bâtiments. Ce quartier connaît un turn over faible comprenant une population à la fois vieillissante mais aussi familiale.

L'action proposée comprend différentes étapes nécessaires à sa construction. Dans un 1^{er} temps, il s'agira de :

- Recueillir les besoins des habitants en allant à leur rencontre, au plus près de chez eux, à des horaires adaptés à la typologie des ménages. Une méthodologie de recueil des données devra être proposée par les acteurs identifiés.

	Dans un second temps, en fonction des éléments recueillis, il s'agira de : • Identifier des acteurs qui pourraient être associés à l'accompagnement et la réalisation d'évènements et de projets partagés. • Organiser des événements thématiques et conviviaux pour informer les habitants, des deux quartiers identifiés, des ressources existantes mais aussi de leurs droits et de leurs
PARTENAIRES	• Les bailleurs sociaux – Paris Habitat ; RIVP, Elogie-SIEMP, ICF La Sablière • Acteurs associatifs • Acteurs institutionnels (EPS ; Caf ; CPAM ; Pôle Emploi,...)
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	• Habitants des quartiers Daviel - Glacière • Habitants du quartier ZAC Rive Gauche
TERRITOIRE D'INTERVENTION	13 ^e arrondissement. - Quartiers Daviel- Glacière et ZAC Rive Gauche
DURÉE DE L'ACTION	5 ans
MOYENS MOBILISÉS	• Enquête de terrain : Etablir un questionnaire, le « faire passer » aux habitants et analyser les données. • Actions « Hors les murs » (en s'appuyant sur des acteurs de proximité) • Evènements conviviaux • Forum sur des thématiques identifiées • Balades urbaines « à la découverte de son quartier »
RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION	• Meilleure connaissance/ réparation des structures existantes par les habitants • Nombre de participants aux balades urbaines • Nombre d'évènements réalisés sur la période • Diversité des thématiques abordées • Nombre d'acteurs associés à chacun des événements • Evolution de la fréquentation aux événements • Recueil de l'avis des participants
COMMENTAIRES	La complémentarité des acteurs est essentielle pour pouvoir conduire les actions à venir. Un travail en mode « Groupe projet » sera nécessaire sur ces 5 années.
BUDGET	Budget convivialité : 300€ Réalisation communication : 200€
PÉRIODE	Début de l'action : • 1^{er} trimestre 2023 : Lancement du groupe projet et élaboration du questionnaire. • 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2023 : Passation du questionnaire et analyse des données recueillis. • 4^{ème} Trimestre : organisation d'un 1^{er} temps fort 2024/2026 : Définition et mise en place du programme d'actions à conduire avec les acteurs et habitants 2027 : Evaluation des actions conduites avec les habitants et les acteurs

RESSOURCES

Les différents travaux ci-après ont permis la conception du plan d'actions du PST sur le 13^{ème} arrondissement :

- « Portrait social d'arrondissement », Observatoire social – DSOL, données 2017 – publié en 2020
- « Diagnostic territorial du 13^{ème} », Caf de Paris, données 2016 et 2017
- « Les quartiers politique de la Ville du 13^{ème} arrondissement », Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), avril 2019
- « Contrat jeunesse d'arrondissement », DJS, données 2014 – 2017, publié en novembre 2018
- Données CASPE, 2019
- « Mettre en œuvre une convention territoriale globale (ctg) », Cnaf, mars 2014 ».

En ligne : <https://www.Caf.fr/sites/default/files/Caf/851/PARTENAIRES/signataire%20>

CEJ-CTG/CTG/conv_territoriale_globaleBD.pdf

- « Convention d'Objectifs et de Gestion entre l'Etat et la Cnaf 2018-2021 ».

En ligne : http://extranet.ucanss.fr/contenu/public/EspaceRessourcesHumaines/pdf/INC/2018/Documents_de_support/180918_Inc/COG_2018-2022_Branche_Famille.pdf

PARTENAIRES

Les partenaires cités ci-après ont participé à l'élaboration du PST 13ème :

- ASM 13
- Association 13 Pour Tous - Centre socio-culturel
- Association ADOMA
- Association Caritas
- Association Deuxième Groupe d'Intervention - Espace de Vie Sociale (EVS)
- Association Entraide et Avenir
- Association Esperem
- Association Hénéo
- Association Jardins Numériques
- Association Maison 13 Solidaire - Centre socio-culturel
- Association Moi Et Mes Enfants - Espace de Vie Sociale (EVS)
- Association RESOQUARTIER
- Association Sciences Techniques et Société (ASTS)
- Caisse d'Allocations Familiales de Paris
- Centre Paris Anim' Baudricourt
- Centre Paris Anim' Poterne
- Centre Paris Anim' Tynaire
- Centres Sociaux Caf Chevaleret et Toussarégo
- Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance (CASPE) 5ème/13ème - Ville de Paris
- Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS)
- Direction des Solidarités (DSOL)
- Education Nationale – Réseau d'Education Prioritaire
- Elogie Siemp – Bailleur Social
- Equipe de développement local Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires (DDCT)
- Espace Parisiens des Solidarités (EPS)
- Groupement d'intérêt public pour la réussite éducative
- Mairie du 13ème
- Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 13ème (MVAC)
- Mission Locale de Paris – Site Centre
- Service de l'Insertion par le Logement et de la Prévention des Expulsions (SILPEX) - Direction du Logement et de l'Habitat (DLH)
- Service social en Faveur des élèves, Éducation Nationale
- Service Social Scolaire (DSOL)
- Service sociaux scolaires et en faveur des élèves - Direction des Affaires Scolaire (DASCO)
- Service Protection Maternelle Infantile 13ème (PMI 13) - Direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE)
- Paris Habitat – Bailleur social
- Point d'accès aux droits 13ème
- RIVP – Bailleur social

